

- **Accord de Libre Echange** : ces relations préférentielles entre UE et des pays tiers prévoient, au plan douanier, des avantages tarifaires (taux de droits de douane réduit ou nul) aux produits « originaires » des parties contractantes.

- **AELE** : Association Européenne de Libre Echange (Islande-Lichtenstein-Norvège-Suisse)

- **Aiguillage** : Orientation des véhicules à leur arrivée sur le sol français :

- Circuit orange/File orange : la marchandise doit être présentée au bureau de douane
- File orange SIVEP : la marchandise doit être présentée pour contrôle en SIVEP
- Circuit vert/ File verte : la marchandise peut poursuivre son transport

- **Appairage** : Permet d'associer une déclaration ou plusieurs (enveloppe logistique) avec les plaques d'immatriculation du véhicule. Avant et arrière pour un camion – arrière pour une remorque

- **Backstop Irlandais** : « Filet de sécurité » Protocole Irlandais du Brexit, pour ne pas rétablir la frontière UE-RU entre les deux Irlande afin d'éviter la résurgence des conflits intra-irlandais, et de la déplacer entre l'Angleterre et l'Irlande du Nord. Le cadre de Windsor, février 2023, en a fait son adaptation après expérimentation Brexit

- **BAE** : Bon A Enlever remis par la douane

- **Bascule** : la minute à laquelle le Royaume Uni est sorti de l'UE et devenu un pays-tiers en matière d'échanges : 00h00 le 1^{er} janvier 2021

- **BCP / PCF en français** : Border Control Post / Poste de Contrôle Frontalier

- **BOM/Border Operating Model** : Document du Gouvernement Britannique présentant les procédures douanières applicables au Royaume Uni à partir du 1^{er} janvier 2021

- **Brexit Busters** : Lignes maritimes « briseuses de Brexit » reliant la République d'Irlande à la France pour contourner le landbridge.

- **Cadre de Windsor / février 2023** : Le protocole irlandais du Brexit pour ne pas créer une frontière entre les deux Irlande et la situer entre l'Angleterre et l'Irlande du Nord, a provoqué des contraintes de flux dès la bascule Brexit. Il a donc fallu établir un avenant : le cadre de Windsor qui permet aux produits à destination de l'Irlande du Nord de ne pas être soumis aux contrôles auxquels doivent se conformer les produits vers la République d'Irlande.

- **Certificat de Capture** : Il garantit que les produits de la pêche en provenance des pays tiers proviennent de sources légales, pour lutter contre la pêche INN/Illicite Non déclarée et Non réglementée

- **Certificat (Phyto)sanitaire** : délivré par l'autorité compétente vétérinaire

- **CHED** : **Common Health Entry Document / DSCE** en français **Document Sanitaire Commun d'Entrée**

-**Contrôles SPS** : Contrôles Sanitaires et PhytoSanitaires : **3 contrôles** / documentaire – identité – physique

1. Le CD/Contrôle Documentaire : Il s'agit de vérifier l'existence et la conformité des documents devant accompagner la marchandise, c'est-à-dire le certificat (phyto)sanitaire lorsqu'il est nécessaire

2. Le CI/ Contrôle d'Identité Il s'agit de :

- vérifier que les espèces présentées au contrôle correspondent à celle mentionnées sur le certificat phytosanitaire
- vérifier la conformité des quantités déclarées

3. Le contrôle physique Il s'agit de :

- Rechercher, tout d'abord visuellement, la présence éventuelle d'organismes nuisibles, sur la base d'un échantillonnage fixe
- Prélever, si nécessaire, une partie du lot pour le faire analyser dans un laboratoire agréé.
- Vérification également de la température de la marchandise, de l'aspect, de l'absence de signes indiquant que l'envoi puisse présenter un risque pour la santé publique, végétale ou animale.

-**CPA** : Contrôle Physique Aléatoire

-**Contrôle en temps masqué** : le contrôle des documents effectué pendant la traversée sur le SI Brexit

-**DAE** : Document d'Accompagnement Electronique

-**Déclaration d'origine / attestation d'origine** : preuve d'origine établie par l'exportateur sur un document commercial, non visé par les douanes du pays d'export (= simplification) lorsqu'un accord de commerce le prévoit. Cette preuve est établie par tout exportateur pour tout envoi dont la valeur n'excède pas un seuil donné (généralement 6 000 euros) ou sans limitation de valeur, si l'exportateur a obtenu auprès des autorités douanières du pays d'exportation le statut d'**exportateur agréé (EA)** ou d'**exportateur enregistré dans REX (EE)**, suivant l'accord

-**Delta G** : Service en ligne pour les déclarations de dédouanement

-**Delta T** : Service en ligne pour les déclarations de transit douanier

-**DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

-**DSCE** : Document Sanitaire Commun d'Entrée

-**DTI** : Direct Trader Interface (sur le portail douane.gouv)

-**EDI** : Echange de Données Informatisées (via la solution d'un éditeur de logiciel)

-**Enveloppe Logistique** : Permet de regrouper plusieurs formalités douanières sous un code-barre unique

-**EORI** : Economic Operator Registration and Operation / Numéro d'Enregistrement et d'Identification des Opérateurs Economiques

-**ENS** : Entry Summary / déclaration sommaire d'entrée Informations exigées dans le cadre de la réglementation UE « Import Control System » et transmises avant l'arrivée de la marchandise, de façon informatique, via une solution EDI.

- Envoi** : nouveau nom de Lot
- Espèce tarifaire / nomenclature** : codification douanière chiffrée de la marchandise. L'espèce permet de définir le taux des droits et taxes, ainsi que les réglementations applicables. Il existe plusieurs niveaux de codification : Système Harmonisé à 6 chiffres (niveau international) – Nomenclature Combinée à 8 chiffres (niveau UE)
- EUR1** : preuve d'origine : certificat d'origine préférentielle établi par l'exportateur et visé par les douanes du pays d'export lorsqu'un accord de commerce le prévoit
- Frontière intelligente ou frontière numérique** : Il s'agit du Système d'Information douanier conçu pour le Brexit, le SI Brexit (exclusivement accessible aux douaniers)
- ICS** : Import Control System
- IMPADON** : Service en ligne des conditions sanitaires à l'importation
- Importation en UE** : entrée dans l'UE d'une marchandise de statut non UE
- Incoterms/ International Commercial Terms** : Dispositions contractuelles relatives au transport des marchandises. L'incoterm est un élément déterminant de la valeur en douane.
- Introduction** : entrée en France d'une marchandise de statut UE
- IST** : Installation de Stockage Temporaire
- ISPM15/NIMP15 en français** : International Standards for Phytosanitary Measures n°15
- KAP/Kent Access Permit** : Permis d'accès au KENT remis aux chauffeurs PL dont les marchandises seront correctement enregistrées pour effectuer la traversée vers le continent.
- LADT** : Lieu Agréé pour le Dépôt Temporaire
- Landbridge** : Au départ de l'Irlande : Le pont terrestre que représente la traversée du Royaume Uni pour parvenir à un point d'embarquement vers le continent.
- Lot** : le Lot devient Envoi
- Marché Unique de l'UE** : Le marché intérieur de l'Union européenne, ou marché unique, vise à assurer la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux au sein d'un même espace économique.
- NIMP 15/ ISPM15 en anglais** : La Norme Internationale pour les Mesures Phytosanitaires n°15 est un traitement pour les produits en bois afin de protéger notamment les palettes.
- Origine** : pays de fabrication de la marchandise ; ou pays de transformation substantielle de la marchandise
- Origine non préférentielle** : origine de droit commun, à déterminer obligatoirement pour l'application des droits de douane, des mesures de politique commerciale commune, des marquages et pour la réalisation des stats du commerce extérieur
- Origine préférentielle** : origine « bonus », elle permet de bénéficier de droits de douane préférentiels dans le cadre d'un accord de commerce conclu par l'UE – elle doit être demandée et une preuve doit être apportée

- PAE Douane** :Pôle Action Economique Douane
- Pays-Tiers** : Pays ou Territoires hors de l'Union Européenne, ne bénéficiant pas de s conditions du marché unique
- PCF /BCP en anglais** : Poste de Contrôle Frontalier : Border Control Post
- Protocole Irlandais du Brexit** : se reporter à “Backstop Irlandais”
- Provenance** : correspond au flux géographique de la marchandise
- RCO** : Renseignement Contraignant sur l'Origine
- RDE** : Représentant en Douane Enregistré
- RTC** : Renseignement Tarifaire Contraignant
- SI Brexit** : Le Système d'Information Brexit qui enregistre numériquement les documents et permet l'aiguillage des véhicules.
- SIVEP** : Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières
- Statut douanier** : s'acquiert à l'import / se perd à l'export lors de la réalisation des formalités douanières
- T1 et T2** : déclarations de transit permettant de transporter la marchandise jusqu'à un autre lieu de présentation en douane
T1 : Transit marchandise non UE et **T2** : Transit marchandise UE
- TIR/ATA** : Admission Temporaire- Temporary Admission des Transports Internationaux Routiers
- TRACES NT** : Trade Control and Expert System New Technology. Outil de gestion en ligne de la Commission européenne qui suit les mouvements des animaux vivants, des produits d'origine animale, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux d'origine non-animale, des végétaux et des produits végétaux importés dans l'Union européenne, commercialisés au sein des États membres de l'Union européenne ou exportés vers les pays tiers avec lesquels l'Union européenne a conclu un accord.

Un lexique douanier complet est disponible sur cette page : <https://www.douane.gouv.fr/lexique>